

# **Groupement de Valenciennes - Livret d'Instructions 2018**

## **Conseil d'Administration**

Président Kubicki Joseph 06.35.97.05.41  
Trésorier Broutin Harold 06.70.80.74.61  
Secrétaire Dussart Freddy 06.26.63.97.29  
Vice président Jouvenet Patrick  
Vice président Barbieux Gérard  
Commission sportive Kubicki Jean  
Contrôle et recensement Kruger Jacques  
Communication Blary Jacky 03.59.38.33.38  
Instruction Charlet Bernard  
Recherche Cocu Patrick 06.79.32.96.95

## **Les Concours du Groupement de Valenciennes**

Date de Lacher Lieu de Lacher Catégorie Catégorie Catégorie Mise en loge  
06/05/18 Gien Vieux 1An 05/05/18  
27/05/18 Saran Vieux 1An 26/05/18  
08/07/18 Saran Vieux 1An Jeunes 07/07/18  
22/07/18 Gien Vieux 1An Jeunes 21/07/18

Selon l'Article 3 des Statuts du Groupement de Valenciennes du 8 Octobre 2016  
« Le Groupement de Valenciennes a pour but d'assurer l'organisation des concours dits  
'Arrondissements protégés officiels' en conformité avec les règlements de la Fédération régionale et  
la Fédération colombophile française »

## **Les Frais**

Les frais de transport seront de 60 cents/pigeon  
Les frais de résultats seront de 80 cents/feuille  
Les frais pour les pigeons mis au classement seront de 5cents/pigeon  
En cas de remise au lendemain, un supplément par pigeon sera réclamé aux centres d'enlogement  
(5 cents si plus de 3000 pigeons ou 10 cents si moins de 3000 pigeons)

## **Les heures de Ramassages des Centres d'Enlogements**

Lourches à 16h00 Hasnon à 17h40  
Trith st léger à 16h40 Hergnies à 18h10  
Raismes à 17h10 Onnaing à 18h50

## **Enlogement**

Feuilles de jeu, Relevé de jeu, seront les mêmes qu'en 2016  
Le relevé de jeu devra comprendre au moins : le nom des amateurs  
le détail du jeu  
le total du jeu  
le total à payer  
le cumul pour le type de jeu  
Le nombre maximum de pigeons par panier ne devrait pas excéder les 25  
Chaque centre aura droit à un panier incomplet par catégorie  
Les mises en loges se feront en présence de trois amateurs au minimum  
Une enveloppe comprenant les mentions suivantes : le nom du centre  
la date et le lieu du concours  
le nombre de feuilles/catégorie  
les couleurs des bagues caoutchouc/catégorie  
avec dedans : les relevés de jeu  
le règlement par chèque à l'ordre du Messenger du Hainaut  
Les enveloppes seront remises au convoyeur au passage du camion  
Consignes pour les Régleurs ; règlement fédéral

## **Dépouillement**

Les enveloppes de dépouillements devront être déposées ;  
au siège colombophile d'Hérin

Place de la Poste

59195 Hérin

Horaire de dépôt ; le Dimanche soir de 18 à 19 heures

La remise des Résultats se fera le Mercredi suivant l'épreuve de 17 à 18 heures au siège d'Hérin, pour le règlement par chèques, voir tableau suivant ;

#### **Date de lacher Lieu de lacher Dépot des feuilles de Remise des Résultats Remise des dépouillement Chèques**

06/05/18 Gien 06/05/18 09/05/18 16/05/18

27/05/18 Saran 27/05/18 30/05/18 06/06/18

08/07/18 Saran 08/07/18 11/07/18 18/07/18

22/07/18 Gien 22/07/18 25/07/18 01/08/18

#### **Championnat du Groupement de Valenciennes**

Seront récompensés pour les quatre concours d'Arrondissement les quatre premiers amateurs

dans chacuns des championnats « plus de prix » et « 4/4 »

et dans chacunes des catégories ; Vieux, 1An, Jeunes

#### **Informations heures de lâchers**

Seuls Messieurs Kubicki Joseph et Jouvenet Patrick sont habilités à téléphoner à la première Région à Lille pour communiquer les heurs de lâcher du Groupement de Valenciennes, y compris les concours « Entente »

#### **Les Concours Fédéraux du Groupement de Valenciennes**

Centres d'en logement : Aubry du Hainaut

Condé sur l'Escaut

La Sentinelle

Lourches

Consignes : Responsable centralisation du Groupement de Valenciennes:

Monsieur Dussart Freddy, adresse mail ;dussart.freddy@orange.fr

Chaque centre d'en logement devra nommé un responsable du recueil des arrivées qui devra les communiquer au responsable du Groupement qui les enverra à son tour à la 1<sup>ère</sup> Région

Vous aurez 20 minutes pour communiquer vos pigeons

Les feuilles « Fed »(feuilles d'en logement et de dépouillement) à utiliser sont les feuilles Fédérales

Les amateurs et les centres d'en logement devront respecter les consignes Fédérales

Les centres d'en logement devront faire parvenir le relevé de jeu « Valenciennes » et celui du « Nord pas de calais » au siège d'Hérin lors de permanence prévue à cet effet ou à Monsieur Borzimowski

Franck 07.62 .52.71.62 qui se chargera de communiquer le nombre de pigeons mis en loge au bureau de la 1<sup>ère</sup> Région à Lille,

Prévoir deux enveloppes distinctes « Groupement » et « Première Région »

Les résultats seront envoyés par courrier à chaque centre d'en logement

#### **Championnat Fédéral de Valenciennes**

Seront récompensés pour les sept concours Fédéraux d'Arrondissement ; les quatre premiers amateurs

dans chacuns des championnats ; « au plus de prix » et « au 4/4 »

et dans chaque catégorie ; Vieux, 1An, Jeunes

image: <http://gerard-tredez.e-monsite.com/medias/images/3264474986-2-3-z850bay2.jpg>